



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 18 décembre 2007

Cette annonce fait référence au communiqué de presse diffusé le 12 décembre par Hagemeyer au sujet de la décision de justice concernant Ceteco.

Après discussion avec le management d'Hagemeyer sur l'affaire Ceteco, Rexel, en accord avec Sonepar, confirme le projet d'offre recommandée à 4,85€ par action Hagemeyer tel qu'annoncé le 23 novembre.

Le présent communiqué est diffusé conformément à la Section 9b(1) du décret néerlandais relatif au contrôle des marchés de valeurs mobilières (*Besluit toezicht effectenverkeer 1995*).

CONTACTS REXEL :

PRESSE

Rexel

Pénélope Linage

☎ +33 1 42 85 76 28

@ : plinage@rexel.com

Brunswick

Thomas Kamm

☎ +33 1 53 96 83 92

@ : tkamm@brunswickgroup.com

Citigate First Financial

Wouter van de Putte

☎ +31 20 575 4080

@ : wouter.vandeputte@citigateff.nl

ANALYSTES FINANCIERS/ INVESTISSEURS

Rexel

Frédéric de Castro

☎ +33 1 42 85 76 12

@ : fdecastro@rexel.com

CONTACTS SONEPAR:

PRESSE

Sonepar

Claire Mialaret

☎ + 33 1 58 44 13 03

@ : claire.mialaret@sonepar.com

Gavin Anderson & Co.

Fabrice Baron

☎ + 33 1 53 32 61 27

@ : fbaron@gavinanderson.fr

A propos de Rexel

Leader mondial de la distribution de matériel électrique, Rexel sert trois marchés finaux : l'industrie, le bâtiment résidentiel et le bâtiment tertiaire. Le Groupe est présent dans 29 pays, à travers un réseau de 1 945 agences et emploie 25 400 collaborateurs. Rexel a réalisé en 2006 un chiffre d'affaires de 10,7 milliards EUR sur une base pro forma. Son principal actionnaire est un groupe d'investisseurs dirigé par Clayton Dubilier & Rice, Eurazeo et Merrill Lynch Global Private Equity.

Depuis le 4 avril 2007, Rexel est coté sur le marché Eurolist d'Euronext Paris (compartiment A, symbole RXL, code ISIN FR0010451203).

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.rexel.com



A propos de Sonepar

Le Groupe Sonepar est distributeur de matériels et de solutions techniques aux professionnels de l'électricité avec un chiffre d'affaires de 9,45 milliards d'euros en 2006 et une croissance annuelle moyenne à 2 chiffres au cours des 20 dernières années. De dimension mondiale, le groupe est aujourd'hui présent dans 29 pays sur 4 continents grâce à ses 23 000 collaborateurs.

Grâce à l'acquisition de son homologue hollandais Otra réalisée en 1982, Sonepar a doublé de taille et engagé son expansion européenne puis mondiale au travers d'autres acquisitions sélectives réalisées sur le continent américain et en Asie.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.sonepar.com

Avertissement

Le présent communiqué ne constitue ni une offre de vente, ni le démarchage d'une offre d'acquiescer ou de souscrire des titres Hagemeyer N.V. Dans l'hypothèse où une telle offre serait faite, les détails de l'offre seront décrits dans un document d'offre, qui contiendra l'ensemble des termes et conditions de l'offre (y compris les modalités d'acceptation de l'offre) et sera publié en temps utile et mis à la disposition gratuitement de tous les porteurs de titres Hagemeyer N.V.

En particulier, le présent communiqué ne constitue ni une offre, ni le démarchage d'une offre d'acquiescer ou de souscrire des actions Hagemeyer N.V. dans aucun Etat où une telle offre ou un tel démarchage seraient illégaux. Par conséquent, les personnes qui obtiendraient le présent communiqué sont invitées à s'informer sur l'existence de telles restrictions et à s'y conformer. Le présent communiqué ne doit pas être diffusé, publié ou distribué en Australie, au Canada, au Japon, en Italie et aux Etats-Unis d'Amérique. Par ailleurs, si une telle offre devait être faite, elle ne serait pas faite directement ou indirectement en Australie, au Canada, au Japon, en Italie et aux Etats Unis d'Amérique. Dans un tel cas, l'offre (i) ne sera pas faite, directement ou indirectement, en Australie, au Canada, au Japon, en Italie ou aux Etats-Unis d'Amérique ou par l'intermédiaire de la poste de l'Australie, du Canada, du Japon, de l'Italie ou des Etats-Unis d'Amérique, de tout moyen ou instrument (y compris, sans que cette liste ne soit limitative, courrier, fax, télex et téléphone ou transmission électronique par le biais d'internet ou par d'autres moyens) du commerce intérieur ou extérieur de l'Australie, du Canada, du Japon, de l'Italie et des Etats-Unis d'Amérique et (ii) ne pourra être acceptée par de tels voies, moyens ou instruments en Australie, au Canada, au Japon, en Italie ou aux Etats-Unis d'Amérique.

Le présent communiqué de presse sera également publié en langue anglaise. En cas de divergence entre les versions anglaise et française du présent communiqué, seule la version anglaise fera foi.

Le présent communiqué comprend des déclarations prospectives. Ces déclarations reposent sur les attentes actuelles de Hagemeyer, de Rexel et de Sonepar et sont par nature sujettes à des incertitudes, des changements et aux circonstances. Les déclarations prospectives comprennent notamment, et de manière non-exhaustive, des termes tels que « s'attend à », « espère », « anticipe », « vise », « estime » ainsi que d'autres termes ayant une portée similaire.